

L'assemblée générale du 1^{er} mai 2011

La séance de photos terminée, nous nous sommes retrouvés pour notre Assemblée générale : les divers rapports se sont succédés (moral, financier et d'activités). Plusieurs anciens s'étaient excusés au dernier moment pour diverses raisons (Bernard Vitre, Christophe Morin, Daniel Guillard, Henri Cossoux, Claude Fiacre). Il y a eu quatre annulations.

Le président Roger Carré s'est adressé à l'assemblée, tout d'abord en remerciant le P. Michel Thomas pour son accueil à l'Abbaye, le P. Pagès pour la présidence de la journée et la densité de son homélie, Pierre Delanoë pour la direction de la chorale, Bernard Le Bail pour le bon fonctionnement du matériel, ainsi que notre organiste Jean-Yves Barré.

Nous retiendrons du rapport moral que l'Amicale se porte bien, mais elle vieillit et contre cela on ne peut pas faire grand-chose. Les activités se résument à la lettre de fin d'année, nos diverses réunions de préparation, dont celle de l'Assemblée générale, le site. Alexandre et Marie-Paule s'occupent des courriers reçus et de la mise en page du bulletin et moi-même de la correction. Pour l'expédition, nous nous retrouvons chez Alexandre pour la mise sous enveloppes et nous déjeunons ensemble.

Le rapport financier a été fait par Louis Le Pouliquen, trésorier-adjoint, car vous le savez, notre trésorier Jean-Claude Robin nous a quittés brutalement. Nous avons pensé à lui, et observé une minute de silence. Les comptes sont un peu approximatifs, car nous n'avons pas tous les éléments

en notre possession. Nous avons un solde créditeur. Les comptes ont été annoncés, mais pas approuvés.

Ensuite, nous avons abordé les questions diverses. L'Assemblée a voté à la majorité la modification du prix de la cotisation (17,50 € au lieu de 17 €). Or, il est à noter que la moyenne actuelle des cotisations est de 20 €.

Bernard Le Bail a fait un exposé sur le site et a parlé du DVD (qui contient environ 1 100 photos) réalisé pour le soixantième anniversaire de l'Amicale. Il aimerait qu'une partie de l'argent récolté aille sur une mission nécessaire en Afrique. L'assemblée générale avait émis un vœu, que 1 000 € soient ajoutés à la recette du DVD. Cette proposition a été votée à l'unanimité.

Actuellement, nous n'avons pas de trésorier : il serait urgent d'en avoir un. Il a été prévu d'en élire un nouveau en bureau (quelques noms ont été donnés).

L'Amicale a donc 60 ans. Elle a vécu parfois des années difficiles. Vous les Anciens, vous êtes les acteurs de votre Amicale, longue vie à l'Amicale.